

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Grandes cultures

N°01
12/02/2026

Edition Aquitaine



Animateurs filières

Céréales à paille / Maïs
Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance : ARVALIS
t.sidisaid@arvalis.fr

Oléagineux
Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies
Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Écophyto est une
politique publique du



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »

Avec le soutien financier de

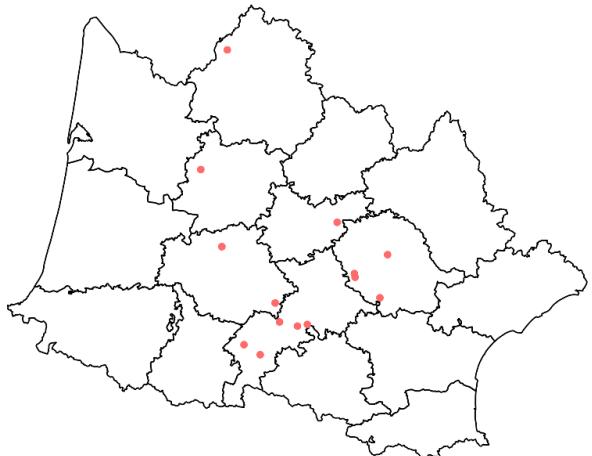


Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine / Edition Aquitaine
Grandes cultures - N° 01 du 12 février 2026 - [Cliquer ici pour accéder au sommaire](#)

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Parcelles BSV observées du 2026-02-05 au 2026-02-10

L'élaboration de l'analyse de risque 2025-2026 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est établie à partir de **15 parcelles observées**.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéressent ?

Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et devenez **observateur colza** !



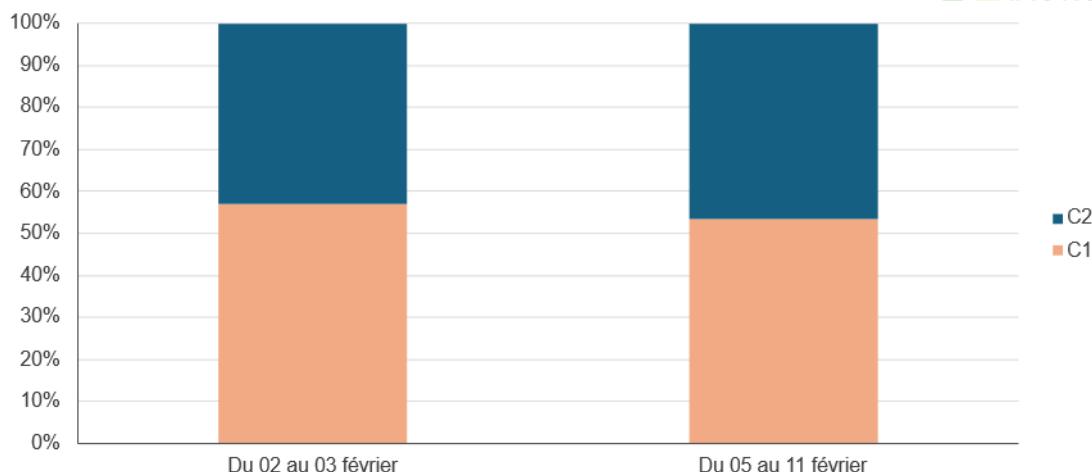
Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia : g.level@terresinovia.fr pour les départements 24, 32, 33, 40, 47, 64, 65 ou g.lambert@terresinovia.fr pour les départements 09, 11, 12, 31, 46, 81, 82.

• Stades phénologiques et état des cultures

Sur les 15 parcelles suivies, près de la moitié des parcelles sont au stade C2 (entre-nœuds visibles), sans grande progression depuis la semaine dernière. Dans les parcelles cultivées avec des mélanges incluant une variété piège à mélègues, il n'est pas rare d'observer quelques pieds isolés ayant atteint le stade D1-D2.

Retrouvez [ici](#) la description des stades de développement du colza.

Les baisses de température et les épisodes de gel de cet hiver ont provoqué une importante fonte des colzas, dont la reprise se trouve ralentie, voire pénalisée par le manque d'azote et les excès d'eau des dernières semaines. Dans les parcelles saturées, hydromorphes et/ou de fond de vallées exposées aux inondations hivernales, la capacité de reprise des colzas semble fortement compromise. De plus, l'impossibilité de pouvoir retourner en parcelles retardé les premiers apports d'azote, limitant la capacité de redémarrage des colzas les plus fragiles.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

- **Charançon de la tige du colza** (*Ceutorhynchus napi Gyll.*)

Les conditions douces et ensoleillées autour du 7 février ont été favorables au vol de charançons de la tige, principalement du chou, inoffensifs pour le colza. Sur les 14 parcelles observées, toutes relèvent la présence de l'insecte, avec des captures allant de 3 à plus de 300 individus. Parmi eux, il était possible de trouver quelques charançons de la tige du colza.

Ainsi, parmi les 13 parcelles observées, 9 signalent la présence de charançons de la tige du colza. On note notamment 2 captures significatives (entre 10 et 50 individus capturés), dans le Gers et dans la Dordogne. **L'essentiel des captures est donc non significatif à ce stade.**



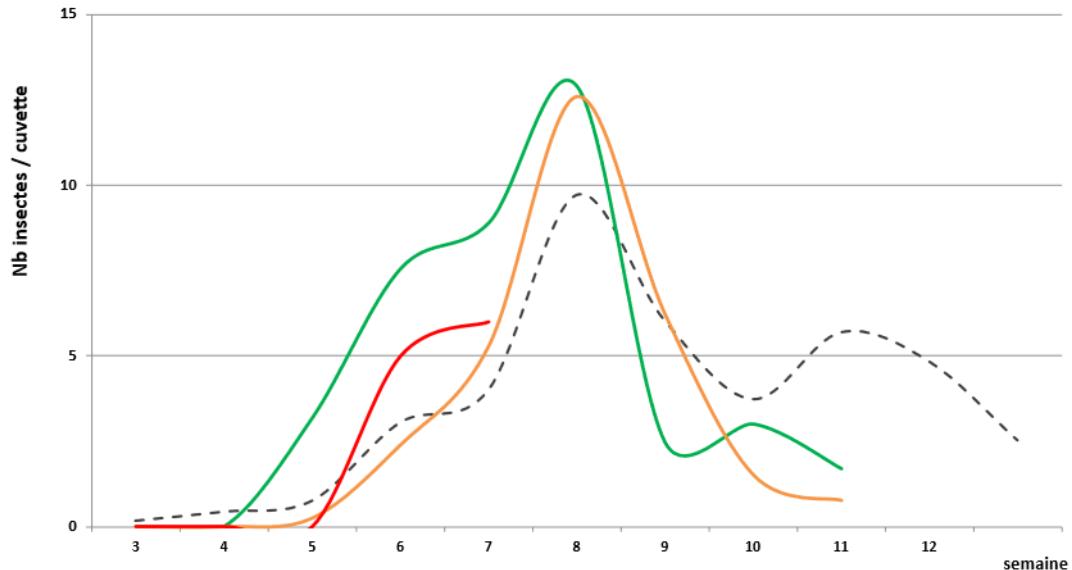
Dégât engendré par le charançon de la tige du colza lors de la ponte
(photo Terres Inovia).

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)

Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



--- Moyenne 2013-23 — printemps 2024 — printemps 2025 — printemps 2026



Parcelles observées du 2026-02-05 au 2026-02-10

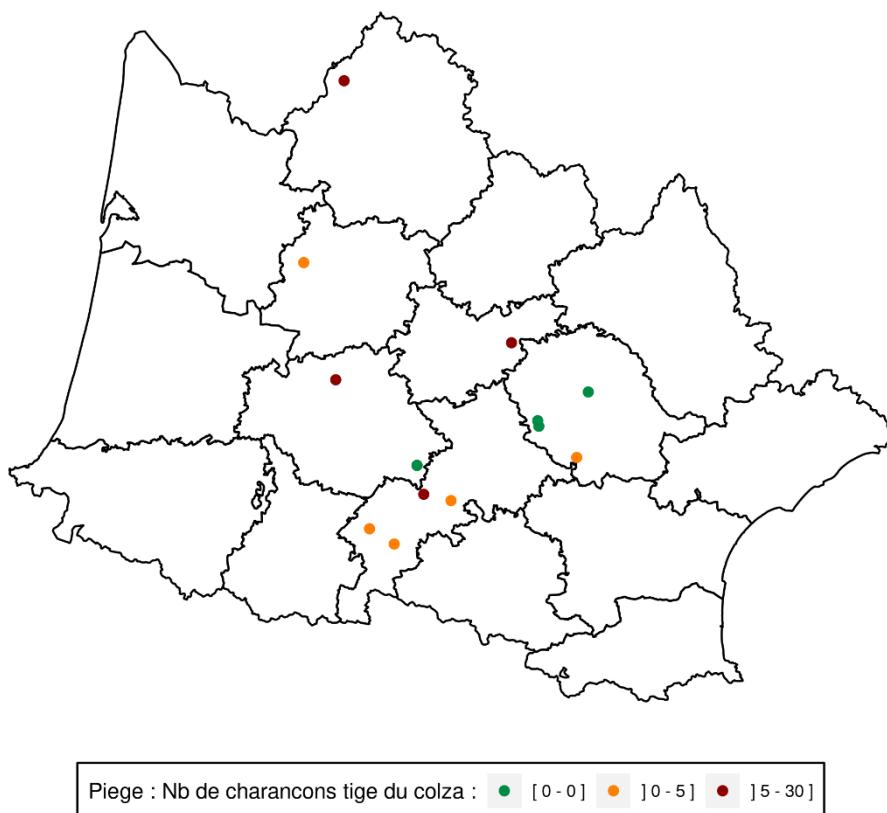


Figure 1 : cartographie des piégeages de charançons de la tige du colza du 06/02 au 12/02

Les conditions météorologiques, actuellement pluvieuses et venteuses, devraient se maintenir d'ici le milieu de semaine prochaine. En conséquence, la probabilité de captures significatives devrait être faible dans l'ensemble du Sud-Ouest (voir figure 2 ci-dessous). Pour autant, au vu de la fiabilité parfois aléatoire des prévisions météo, **il convient de maintenir la surveillance en cas d'éventuelles éclaircies dans les jours à venir.**

Dans tous les cas, lors des premiers piégeages (attention à bien distinguer les charançons de la tige du Chou de ceux du Colza, Cf. Annexe 2), pas de précipitation, les femelles ne sont pas aptes à pondre à leur arrivée dans les parcelles. Il faut compter entre 8 et 10 jours avant les premières pontes. Le risque est maximal lorsqu'une majorité d'individus est présente sur la parcelle. Pour rappel, la cuvette jaune est l'outil indispensable pour le suivi des ravageurs du colza tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).

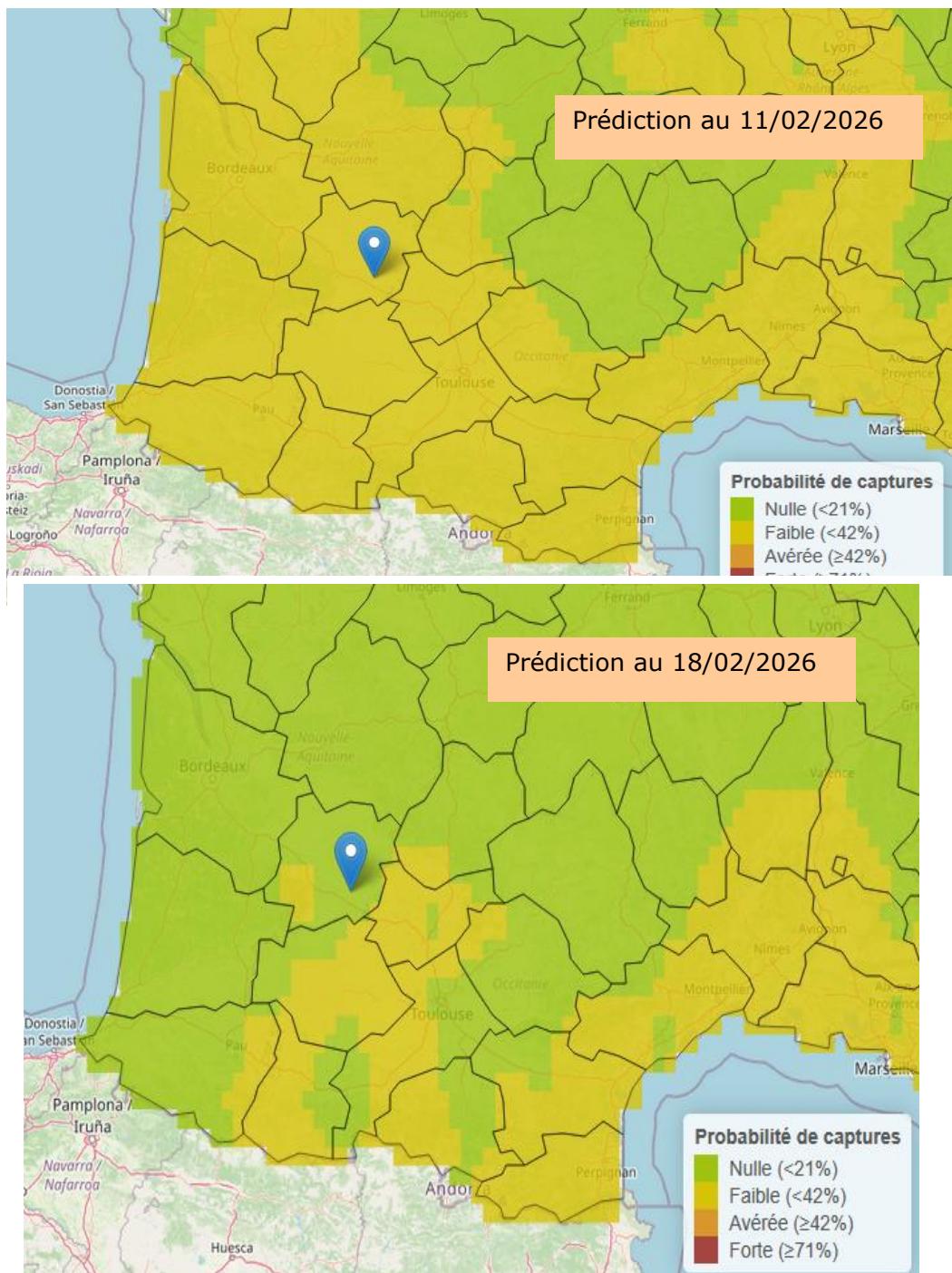


Figure 2 : évolution de la probabilité de captures du charançon de la tige du colza dans le Sud-Ouest. Ces prévisions de vol sont obtenues à partir de l'outil « [Prédiction des vols de ravageurs](#) »

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Cependant, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La forte nuisibilité induite par ce ravageur est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire leur éclatement sur toute la longueur.

Évaluation du risque : risque faible.

De premières captures ont eu lieu la semaine dernière, à des niveaux faibles, et se sont généralisées cette semaine à la faveur de conditions propices au vol du ravageur. Elles restent cependant non significatives dans la majorité des cas. Au vu des prévisions météorologiques des jours à venir, le risque de nouveaux vols significatifs est faible, voire nul. Il conviendra donc de suivre la dynamique de vol au cours des prochaines semaines, notamment lors des prochaines éclaircies.

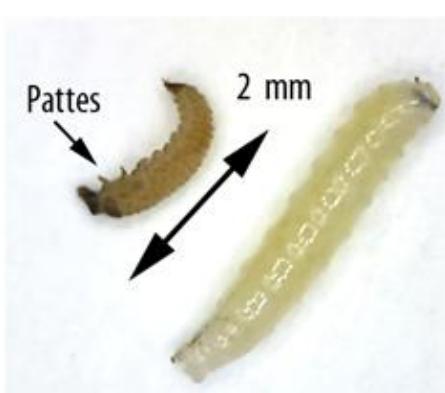
Accéder à l'outil d'évaluation du risque « Prédiction des vols de ravageurs » [ici](#)

- Larves de charançons du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*) et larves de grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)**

Si vous constatez que la montaison est difficile (absence de tige), réalisez un diagnostic pour déceler une éventuelle présence de larves de charançons du bourgeon terminal (trapu, peu mobile, pas de pattes) ou de larves de grosse altise (blanches, allongées, avec 3 paires de pattes, tête brun foncé). **Contactez votre conseiller et/ou Terres Inovia pour identifier les situations et prendre les mesures adéquates.**



Stades larvaires de grosses altises L1, L2,
L3 Photo Terres Inovia



Comparaison larve de grosse altise (à gauche) et larve de diptère peu nuisible (à droite). Photo Terres Inovia.

Charançon du bourgeon terminal adulte (en haut) et larves (en bas), qui provoquent la nuisibilité par une absence de tige principale au printemps. **Photo Terres Inovia**

- **Méligèthes** (*Brassicogethes aeneus*)

Concomitamment aux vols de charançons, de premières populations de méligèthes se sont déplacées en parcelles et ont pu être capturées dans les cuvettes cette semaine. Les colzas n'ayant pas atteint le stade de sensibilité, il n'y a, à ce jour, aucun risque pour la culture.



Méligète adulte sur bouton de Colza
Crédit photo : Terres Inovia

Période de risque : du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

Seuil indicatif de risque : un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédoclimatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
<i>Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif</i>	<i>Généralement pas d'intervention justifiée. Attendre le stade E pour évaluer le risque</i>	4 à 6 méligèthes par plante
<i>Colza stressé ou peu vigoureux, conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)</i>	1 méligète par plante	2 à 3 méligèthes par plante

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligète

Évaluation du risque : risque nul.

Les colzas n'ont pas encore atteint le stade de sensibilité. Sur les parcelles semées en association avec une variété très précoce à floraison, les méligèthes se déplaceront principalement vers les pieds les plus avancés, laissant le temps à la variété d'intérêt de se développer.

Annexe 1 – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Produits de Biocontrôle



Résistances aux pesticides

Annexe 2 : reconnaissance des stades du colza au printemps

Stade C1 (BBCH30) : reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles.

Stade C2 (BBCH31) : entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH50) : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



Annexe 3 : Distinction des charançons de la tige du chou et du colza

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi Gyll.*)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, ARVALIS, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Terres Inovia, Astria64 Ets Sansan, Euralis, FREDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRMETA SFA, Groupe Maïsadour, Gaïa Care Consulting, Landreau Agro, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Groupe Terres du Sud, VitiVista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".